Profile pays
Tunisie

31/08/2020

Préparé pour le SCP/RAC par Sofiane Benguergoura

www.switchmed.eu

switchmed

Financé par l'Union européenne

ONU programme pour l'environnement

Plan d'action pour la Méditerranée Convention de Barcelone

Regional Activity Centre for Sustainable Consumption and Production

1. Introduction 3
2. Cadre politique et réglementaire 4
3. Demande du marché 7
4. Climat de démarrage et d'investissement 8
5. Contexte socioculturel 8
6. Opportunités 10
7. Obstacles et menaces 10
8. Indicateurs d'impact et autres données 13
9. Sources 13

1. Introduction

L'économie de la Tunisie est une économie de marché ouverte à la concurrence mondiale depuis la ratification de l'accord de GATT, l'adhésion l'OMC et l'accord de libre-échange avec l'Union européenne. L'économie de la Tunisie est diversifiée et articulée principalement autour de l'agriculture, la pêche, le tourisme, les industries manufacturières, les mines et l'énergie.

Distribution du PIB par secteurs d'activité en 2017

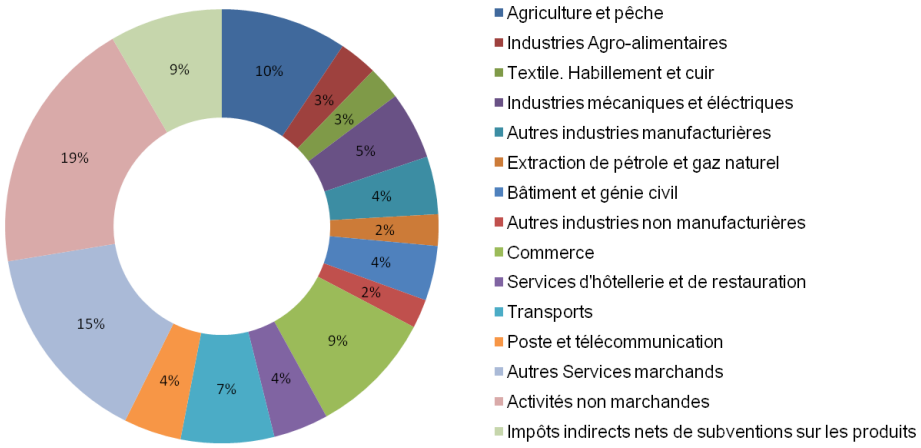

Source[1]

La crise économique mondiale et le contexte sociopolitique que traverse le pays, depuis la révolution de 2011, a eu un impact négatif sur l'économie de la Tunisie qui présente un taux de croissance annuelle moyenne du PIB de 1,8% entre 2009 et 2018 alors que ce taux était de 5% par an entre 1995 et 2008.

Indicateurs sociaux économiques et environnementaux[2]	
Population	11,7 millions
PIB par habitant	3423,2 USD
Croissance annuelle moyenne du PIB sur 10 ans	1,8 %
Empreinte écologique	1,0 gha/capita
Part de la consommation d'énergie renouvelable	12,6 %
Taux de chômage	15,5 %
Indice mondial de l'écart entre les genres (0-1 parité entre genres)	0,6

Le déficit énergétique constitue un problème majeur pour la Tunisie. En effet, le taux d'indépendance énergétique, qui représente le ratio des ressources disponibles en énergie primaire par rapport à la

[1]Institut National de la Statistique, 2019, p. 58
[2]The Global Competitiveness Report 2019, p. 558

consommation, était de 48% en 2018[3]ce qui représente une menace pour la sécurité énergétique du pays d'une part et une aggravation du déficit de la balance commerciale d'autre part.

L'eau constitue également un problème majeur car la Tunisie fait partie des vingt pays les plus pauvres du monde en termes de ressources en eau, et 90% de l'eau disponible est utilisée pour l'agriculture.

2. Cadre politique et réglementaire

Cadre général :

La nouvelle constitution de la république Tunisienne de 2015 [4]a engagé l'Etat à agir en vue d'assurer le développement durable ainsi que l'exploitation rationnelle des ressources nationales. Le gouvernement tunisien a inscrit alors la promotion du développement durable, le soutien des PME, la maitrise du déficit énergétique et le développement des énergies renouvelables dans son programme d'actions[5].

La Tunisie s'est dotée de stratégies intersectorielles en faveur de l'économie circulaire, notamment la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD)[6], qui a identifié la consommation et la production durables et la gestion durable des ressources naturelles, parmi les défis majeurs que la Tunisie devra surmonter ; et la stratégie nationale de l'économie verte (SNEV)[7]s'appuyant sur l'agriculture durable, la gestion intégrée des déchets, la promotion du tourisme durable, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

La Tunisie a engagé, dans le cadre du programme SwitchMed, un processus d'élaboration du PAN-MCPD[8] qui a permis de dresser, en 2016, un état des lieux approfondi sur les MCPD, puis de préparer deux plans décennaux l'un relatif à l'agroalimentaire et l'autre au tourisme.

Concernant les déchets, la Tunisie a introduit dès 1996 le principe de la responsabilité élargie des producteurs (REP) à travers l'article 9 de Loi n°96-41 du 10 juin 1996, relative aux déchets et au contrôle de leur gestion et de leur élimination. L'application de ce principe a permis à la Tunisie d'organiser 04 filières REP notamment le système public de reprise et de valorisation des emballages usagés « ECO-Lef », introduit en 1997 ; le système public de reprise et de régénération des huiles lubrifiantes usagées « ECO-ZIT », introduit en 2002 ; le système public de gestion des accumulateurs usagés « Eco-Batterie », introduit en 2005 ; et enfin le système de Gestion des pneumatiques usagés, introduit en 2015. Ces Filières REP ne sont pas gérées par des éco-organismes créés par les producteurs mais il s'agit de systèmes publics gérés par l'Agence Nationale de Gestion des Déchets et financés par les producteurs. En outre, la Stratégie Nationale de Gestion Intégrée et Durable des Déchets[9], élaborée en 2006 et actuellement en vigueur, vise la réduction des quantités de déchets, la promotion du traitement des déchets par la valorisation et le recyclage.

Enfin, l'adoption de la loi n°35-2018 du 11 juin 2018 portant sur la responsabilité sociétale des entreprises, encourage les entreprises à adopter des pratiques durables[10].

S'inscrivant dans ce cadre global pour la promotion de l'économie circulaire, les stratégies sectorielles développées intègrent également, d'une manière plus ou moins explicite, les exigences de l'économie verte et circulaire.

---

[3]ETAP, 2018, p. 19

[4]Journal Officiel de la République Tunisienne,20 avril 2015

[5]Présidence du gouvernement, 2018.

[6]Ministère de l'environnement et du développement durable, 2015

[7]http://www.environnement.gov.tn/index.php/fr/developpement-durable/concretisation-du-developpement-durable-dans-les-plans-et-les-strategies-de-developpement/strategie-nationale-de-l-economie-en-tunisie

[8]SCP/RAC, Etats des lieux sur les modes de production et de consommation durables en Tunisie, 2016

[9]http://www.anged.nat.tn/strategie-nationale-gestion-dechets.html

[10]République Tunisienne,Rapport national volontaire sur la mise en oeuvre des ODD, Juillet 2019

Secteur de l'agriculture et de la pêche :

La politique actuelle de développement agricole et rural vise une agriculture moderne assurant la sécurité alimentaire et une croissance annuelle soutenue tout en tenant compte de la maîtrise de l'utilisation des ressources hydriques et la protection du patrimoine naturel. Dans ce cadre, la politique agricole a été structurée autour de programmes sectoriels notamment le programme « production agricole, qualité et sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaire ». Dans ce programme, une importance a été accordée au renforcement de l'agriculture biologique (AB). Ainsi, la stratégie nationale pour le développement du secteur de l'agriculture biologique (2015-2020) a été élaborée et articulée autour du développement des filières biologiques, la création de zones pilotes spécialisées en AB et de circuits de bio-tourisme et enfin, le renforcement des capacités d'exportation des produits biologiques tunisiens[11].Cette stratégie s'appui sur un dispositif législatif et réglementaire adapté, notamment la loi n°99-30 du 5 avril 1999 relative à l'agriculture biologique, qui a fixé les règles de production, de préparation et de commercialisation selon le mode biologique, et qui a institué un système de contrôle et de certification.En outre, la Tunisie a élaboré, en 2016, dans le cadre du programme SwitchMed, son plan d'action décennal sur les modes de production et de consommation durables dans le secteur de l'agroalimentaire[12].

En matière de pêche, dans le cadre de sa politique de préservation des ressources halieutiques, la Tunisie a adopté une stratégie de lutte contre la pêche anarchique. Cette stratégie s'appuie sur des mesures techniques de conservation (normes et conditions réglementant l'emploi des engins de pêche, zones et saisons de pêche, nature et taille des espèces) ainsi que des moyens de suivi, de contrôle et de surveillance des activités de pêche (surveillance des navires par satellite, opérations de contrôle à bord des navires, etc.)[13].

Secteur de l'industrie :

L'examen de la stratégie industrielle nationale à horizon 2016[14], qui est actuellement en cours de révision, montre que la Tunisie ne dispose pas encore d'une politique spécifique à l'économie circulaire dans le domaine de production de biens notamment pour encourager l'approvisionnement durable, l'éco-conception, la symbiose industrielle ou l'économie de la fonctionnalité. Cependant, la Tunisie dispose d'un cadre juridique permettant de limiter les impacts négatifs des activités industrielles sur l'environnement et les ressources. Ainsi plusieurs textes législatifs et réglementaires régissent les rejets solides, liquides ou gazeux afin d'éviter ou limiter la pollution industrielle. Il existe en outre des subventions pour la mise en place des systèmes de management ISO 14001 ou ISO 50001. Enfin, la Loi n°35-2018 du 11 juin 2018 portant sur la responsabilité sociétale des entreprises, vient encourager les entreprises à adopter des pratiques durables.

Secteur du bâtiment :

Actuellement, les bonnes pratiques en matière de MPCD dans le bâtiment sont principalement liées à la mise en œuvre d'actions visant l'efficience énergétique.Des programmes de coopération internationale pour le développement et la promotion de l'éco-construction sont en cours et visent à renforcer les lois et règles de construction au profit de l'éco-construction à travers l'intégration des aspects liés à l'éco-construction dans la réglementation tunisienne et la proposition de textes juridiques favorisant le développement des bâtiments éco-construits.En outre, une étude a été lancée par le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement pour la mise en place du Programme National Des Villes Durables en Tunisie[15]. Cette étude, qui est à sa dernière phase, a définis la promotion des constructions à meilleure

[11]Chebbi et al, 2019, p.99

[12]Plan d'action national sur les modes de production et de consommation durables en Tunisie | 2016. Plan d'action décennal agroalimentaire 2016 – 2025

[13]La lettre de l'ONAGRI volume I, n°3, trimestre 3 - 2015

[14]Stratégie industrielle nationale a horizon 2016. Ministère de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises, 2008.

[15]Étude pour la mise en place du Programme National Des Villes Durables en Tunisie. Rapport Exécutif de la deuxième phase de l'étude: Projet (scénario) de programme national des villes durables en Tunisie : Modèle d'approche de transition de la ville tunisienne au statut de ville durable. Avril 2020.

empreinte écologique dans les villes comme un objectif stratégique s'inscrivant dans la vision de ville durable en Tunisie.

Secteur du tourisme :

La politique du secteur du tourisme en Tunisie vise la diversification de l'offre touristique notamment à travers l'incitation à l'investissement en dehors des zones de tourisme traditionnel. Dans ce contexte une étude stratégique sur le développement de l'écotourisme a été finalisée en 2009 et qui a identifié un potentiel relativement important pour le développement de cette filière en Tunisie[16].Par ailleurs, dans le cadre du programme SwitchMed, la Tunisie a préparé, en 2016, son plan d'action décennal sur les modes de production et de consommation durables dans le secteur du tourisme[17].

Dispositions financières et fiscales favorisant l'économie circulaire :

Le nouveau cadre juridique de l'investissement, régi par la Loi n°2016-71 du 30 septembre 2016, portant loi de l'investissement; la Loi n°2017-8 du 14 Février 2017, portant refonte du dispositif des avantages fiscaux ; le Décret n°2017-389 du 9 Mars 2017, relatif aux incitations financières au profit des investissements réalisés dans le cadre de la loi de l'investissement, a prévu :

- ✓ La prime du développement durable pour les projets de traitement de la pollution hydrique et atmosphérique ; les projets adoptant les technologies propres et non polluantes ainsi que la maîtrise de l'exploitation des ressources ;
- ✓ Application de taux réduit d'imposition sur les bénéfices provenant des investissements directs réalisés par les entreprises spécialisées dans la collecte, la transformation, la valorisation, le recyclage ou le traitement des déchets et des ordures ;.
- ✓ Réduction d'impôts sur les bénéfices des entreprises créées par les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ;
- ✓ Réduction des impôts sur les bénéfices des sociétés nouvellement créées durant les quatre premières années d'exercice ainsi qu'une déduction relative aux amortissements

La règlementation tunisienne a prévu plusieurs encouragements et incitations pour l'investissement en agriculture biologique notamment une subvention de 30% sur les équipements, instruments et moyens spécifiques à la production biologique ; une subvention de 70% pour les frais de contrôle et de certification et une suspension des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée pour certains intrants nécessaires à l'aquaculture et à l'agriculture biologique.

La loi de finances 2010 a créé un fonds spécial pour le financement du repos biologique dans le secteur de la pêche. Les aides sont octroyées aux équipages et armateurs des unités de pêche cessant toute activité durant la période fixée pour le repos biologique.

La loi tunisienne a prévu, par ailleurs, plusieurs taxes en relation directe ou indirecte avec l'environnement :

- ✓ La taxe sur la protection de l'environnement (TPE): taxe imposée aux fabricants et importateurs de matières premières en plastique et de produits polluants fixée à un taux de 5% du chiffre d'affaire ou de la valeur en douane.
- ✓ La taxe sur la maitrise de l'énergie
- ✓ Le droit de consommation sur les essences et huiles
- ✓ La taxe sur le repos biologique payée sur le chiffre d'affaires local des producteurs de produits de la pêche

[16]http://www.environnement.gov.tn/index.php/fr/135-contenu-fr/environnement-en-tunisie/l-ecotourisme/260-etude-strategique-pour-la-promotion-de-l-ecotourisme-en-tunisie

[17] Plan d'action national sur les modes de production et de consommation durables en Tunisie | 2016. Plan d'action décennal tourisme 2016 – 2025.

3. Demande du marché

En Tunisie, les marchés publics ont représenté environ 15% du PIB, pour l'année 2017[18], et constituent de ce fait un moteur important de l'économie du pays. Dans le cadre de la mise en œuvre des exigences du développement durable, la Tunisie a élaboré, en 2012, un plan d'action national des achats publics durables (PANAPD) qui a aboutit à la publication du décret 2014-1039 du 13 Mars 2014 portant révision de la réglementation des marchés publics[19]. Ce nouveau texte a introduit, à travers ses articles 6 ; 10 ; 16 ; 19 ; 144 et 156, certaines dispositions afin d'encourager et renforcer la durabilité des achats dans la commande publique.

Le PANAPD a retenu six secteurs prioritaires pour la mise en œuvre du dispositif d'APD 2012 à savoir le bâtiment (construction et aménagement), équipements administratifs, matériels informatiques, meubles, nettoyage, alimentation. Le nouveau PANAPD (2019-2023) préconise, la mise en œuvre du dispositif APD, dans un premier temps, dans deux secteurs, notamment le secteur du bâtiment et le secteur de l'informatique avant d'être généralisé aux six secteurs prioritaires précités. Les objectifs du nouveau PANAPD est d'atteindre un taux d'APD de 60% pour les 2 secteurs prioritaires à la fin de 2023 et le taux des MPD dans tous les secteurs prioritaires confondus devrait atteindre 50% en 2025. Le nouveau PANAPD propose en outre l'introduction dans la réglementation des marchés publics, d'éléments susceptibles de faciliter la durabilité des achats publics.

En dehors des marchés publics (la consommation privée), le marché des produits agricoles biologiques a connu une évolution remarquable à l'exportation pour contribuer à hauteur de 14% dans la valeur globale des exportations agro-alimentaire en 2018. Ces exportations sont dominées à plus de 97% par l'huile d'olive et les dattes[20]. Quant au marché national, la demande sur les produits bio est faible et commence à peine à se développer. Les produits bio manquent fortement de visibilité en Tunisie, la communication se faisant essentiellement sur les réseaux sociaux[21]. La faible communication couplée à la baisse du pouvoir d'achat de la classe moyenne constitue le handicap majeur au développement et à la promotion à la consommation BIO.

En matière de tourisme, la demande du marché national pour un tourisme alternatif, notamment l'écotourisme et l'agritourisme, qui met en valeur le potentiel naturel et la richesse paysagère à l'intérieur du pays et favorise la consommation de produits et service locaux, reste faible. Les produits éco touristiques manquent de visibilité. Il existe, cependant, une demande internationale croissante pour les formules de tourisme respectueuses de l'environnement naturel et social[22].

Dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de la construction et la démolition, des transports ; les investissements dans des produits et services durables restent faibles en raison d'une faible demande du marché qui résulte d'un faible niveau de sensibilisation des consommateurs pour ces produits et services.

Selon les études réalisées par l'Institut National de la Consommation, le rythme de croissance de la consommation s'est rétracté depuis l'année 2005 en raison de la conjoncture économique nationale et internationale. En période de crise, les consommateurs tunisiens ont plus tendance à privilégier les articles d'occasion, ils augmenteront leurs budgets pour la réparation au détriment de l'achat du neuf dans l'objectif de contrôler leurs dépenses[23].Ce type de comportement peut être un atout pour l'économie circulaire qui vise à prolonger la durée de vie des équipements.

---

[18]Améliorer l'accès des pme aux marchés publics en Tunisie © OCDE 2019, page 7.

[19]Actualisation du Plan d'Action National des Achats Publics Durables et proposition d'un texte juridique portant règlementation des marchés publics durables. Rapport de synthèse de la Phase 1, page 5. Avril 2019.

[20]Le secteur de l'agriculture biologique en chiffres. http://www.onagri.tn/uploads/images/filieres/bio/mai2019/Fiche-indicateur-BIO-MAi2019.pdf

[21] https://www.middleeasteye.net/fr/reportages/le-bio-en-tunisie-un-secteur-au-fort-potentiel-qui-peine-decoller

[22]Plan d'action national sur les modes de production et de consommation durables en Tunisie | 2016. Plan d'action décennal tourisme 2016 – 2025, page 16.

[23]Les changements des modes de consommation en Tunisie, Institut National de la Consommation, 2013, page 79.

4. Climat de démarrage et d'investissement

D'un point de vue général, la Tunisie est à la 78ème position mondiale dans le classement de la facilité de faire des affaires de la Banque Mondiale[24], soit à la 9ème position de la région MENA. Le temps nécessaire pour les démarches administratives de création d'une entreprise et de l'ordre de 8 jours d'après The Global Competitiveness Report 2019[25]. La Tunisie a facilité le démarrage d'une entreprise en fusionnant plusieurs services dans un guichet unique et en réduisant les frais[26].

En matière de financement : l'accès des nouvelles entreprises aux financements reste assez difficile, la Tunisie est classé 109ème dans l'accès des PME au crédit selon le The Global Competitiveness Report 2019. En effet, environ 66% des PME Tunisiennes estiment que les conditions de financement en Tunisie, sont de plus en plus difficiles et 21% seulement des demandes de financement déposées par les PME auprès des banques sont satisfaites[27] et cela en dépit des différents mécanismes et modes de financement existants[28]. (il est judicieux de citer quelques causes telles que : TMM et Taux d'intérêt tres élevés, manque de disponibilité des fonds propres des jeunes promoteurs …)

Dans le but de promouvoir l'entreprenariat et le développement des PME, l'état prévoit, à travers le nouveau cadre juridique de l'investissement, des primes, des incitations financières et fiscales, des participations au capital, notamment :

- ✓ La prime de l'augmentation de la valeur ajoutée et de la compétitivité
- ✓ Les incitations du développement régional
- ✓ La prime du développement durable
- ✓ Les incitations pour les projets d'intérêt national
- ✓ L'encouragement de l'exportation et des secteurs innovants
- ✓ Les secteurs prioritaires et les filières économiques dans l'industrie et les services
- ✓ Autres avantages fiscaux pour les activités de soutien et lutte contre la pollution, l'encouragement des jeunes promoteurs et les sociétés nouvellement créées

Ces avantages sont financés par le fond tunisien de l'investissement et gérés par l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII).

Le financement des entreprises est assuré principalement par le secteur bancaire qui compte un grand nombre d'établissements, publics et privés, de diverses natures, dont des banques résidentes et non résidentes et des établissements financiers (établissements de leasing ; sociétés de factoring, banques d'affaires). Le secteur non bancaire, formé par le marché boursier, le capital-risque et le financement non-bancaire en général, est assez peu développé en Tunisie. Les crédits accordés sont garantis par la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR)[29]. D'autres types de financement comme le crowdfunding et le Business Angel commencent à émerger en Tunisie d'autant plus que la loi sur le crowdfunding a été votée en juillet 2020.

Plusieurs fonds interviennent pour aider les promoteurs qui cherchent à financer leurs projets, notamment, le Fonds National de Promotion de l'Artisanat et des Petits Métiers (FONAPRAM), le Fonds de Promotion et de Décentralisation Industrielle (FOPRODI), le Fonds Spécial de Développement Agricole et de la Pêche (FOSDAP).

En matière d'accompagnement : l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII) a créé un guichet unique pour faciliter l'accomplissement des formalités administratives et légales[30]. L'APII dispose d'un Centre de Soutien à la Création d'Entreprise (CSCE) qui gère le Réseau National des Pépinières d'Entreprises (RNPE), composé de 28 pépinières, offrant des services de formation, d'accompagnent,

[24]Doing Business 2020. Comparing Business Regulation in 190 Economies. The World Bank. Page 4.

[25]The Global Competitiveness Report 2019, Pr. Klaus Schwab, World Economic Forum, 2019. Page 561.

[26]Doing Business 2020. Comparing Business Regulation in 190 Economies. The World Bank. Page 124.

[27]Le guide de financement des PME.Centre de jeunes dirigeants d'entreprises.2017. Page 12.

[28]http://www.financini.org.tn

[29]Stratégie nationale d'inclusion financière (2018-2022). Page 13 et 14.

[30]http://www.tunisieindustrie.nat.tn/fr/home.asp

d'assistance technique, d'hébergement des entreprises et des aides financières pour les porteurs de projets. Des services similaires sont également offerts par l'agence de promotion de l'investissement agricole (APIA)[31] afin de promouvoir l'agriculture ainsi que l'agriculture biologique.

Il existe en outre une multitude d'organismes d'accompagnement, publics et privés, ainsi que des programmes d'appui[32]qui s'adressent aux porteurs de projets, micro-entreprises, startups, entreprise en développement dans les domaines des TIC,industrie,service,agriculture,entrepreneuriat social, innovation,artisanat... Ces organismes et programmes s'appuient sur des financements nationaux et internationaux notamment dans le cadre des programmes de coopération (ONUDI, GIZ, Switchmed…). Citons, à titre d'exemple, les incubateurs et accélérateurs tels que B@Labs, Flat6Labs Tunis, Impact Partner ; et les programmes d'appui tels que le programme « Souk At-tanmia » qui prévoit une aide spécifique aux projets écologiques[33], le programme de promotion d'entrepreneuriat féminin « RAIDA »[34], le programme d'entreprenariat vert de l'initiative SwitchMed exécuté par le Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET)[35].

Les entreprises vertes et circulaires peuvent bénéficier de tout ce dispositif d'aide à la création et au développement des entreprises, bien qu'il ne leurs soit pas spécifiquement dédié.

5. Contexte socioculturel

L'examen des statistiques de l'emploi établies lors du dernier RGPH[36] montre que le taux de l'auto-emploi (indépendants et patrons) est de 18,9 % par rapport à la population active occupée, cette proportion est du même ordre aussi bien en milieu urbain (18,8%) qu'en milieu rural (19,3%). Ces taux révèlent que la culture de l'entreprenariat n'est pas très présente dans le paysage économique de la Tunisie et que la tendance vers le salariat est beaucoup plus marquée avec un taux de 78,0 % par rapport à la population active occupée. Pourtant, plus de 71% des tunisiens considèrent que la création d'une entreprise comme un choix de carrière souhaitable selon l'enquête menée en 2015dans le cadre du « Global Entrepreneurship Monitor »(GEM)[37].

Par ailleurs, l'examen des résultats de l'enquête GEM précitée montre que près de 49% des tunisiens estiment qu'il y a de bonnes opportunités pour démarrer une nouvelle entreprise dans leurs régions mais plus de 40% ont peur de l'échec. Près de 29% des tunisiens sont des entrepreneurs latents qui ont l'intention de créer une entreprise dans un avenir proche (3 ans). En outre, d'après cette même enquête, au regard de l'index de motivation, la création d'entreprise est beaucoup plus motivée par des opportunités d'amélioration (amélioration de revenu, indépendance) que par nécessité, conditionnée par l'environnement social et économique du pays (taux de chômage élevé, instabilité de l'emploi, faible niveau de rémunération et l'exclusion sociale).

Plus spécifiquement, le concept de l'entreprenariat vert n'est pas commun pour la majorité de la population et aussi mal connu par les entrepreneurs tunisiens. Certains acteurs économiques estiment que l'économie verte et sociale n'est pas considérée comme une priorité par les pouvoirs publics. Il existe donc un important défi culturel pour le développement de l'entreprenariat vert[38].

Sur le plan du genre, selon les données du RGPH, le taux de l'auto-emploi chez les femmes est de 18,8% par rapport à la population féminine active occupée, cette proportion est légèrement supérieure en milieu urbain (19,1%) qu'en milieu rural (17,6%) mais reste comparable, dans son ensemble, à celui des hommes.

---

[31]http://www.apia.com.tn/presentation.html

[32]https://www.mawalni.tn/

[33]http://www.soukattanmia.org/

[34]http://www.femmes.gov.tn/programmes-et-projets/

[35] http://www.citet.nat.tn/Portail/economie-verte.aspx

[36]Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014. Institut National de la Statistique. 12/ 2017. Pages 27; 81; 82.

[37]https://www.gemconsortium.org/economy-profiles/tunisia

[38] La promotion de l'entreprenariat vert et de l'éco-innovation sociale en Tunisie.SCP/RAC,programme SwitchMed, 2017. Page 17

En outre, selon l'enquête GEM précitée, les femmes entrepreneures sont motivées pour la création de leur entreprise par l'opportunité d'être indépendantes ou d'augmenter leurs revenus, plutôt que par nécessité.

En matière de qualification dans le domaine de l'économie verte, le système de formation tunisien comporte un dispositif de formation professionnel et universitaire assurant la formation initiale et la formation continue et s'appuyant sur des organismes de formation publiques et privés. Ces dispositifs offrent peu de formations initiales et diplômantes spécifiquement dédiées à l'économie verte, mais les cursus de formation comportent, dans beaucoup de spécialités, des modules de formation en relation avec l'économie verte. Par contre, les organismes de la formation continue disposent d'une offre diversifiée liées à la protection de l'environnement et l'économie des ressources (eau et eaux usées, déchets, efficacité énergétique, énergie renouvelables, agriculture biologique…)[39].

Enfin, en matière d'innovation, les entrepreneurs tunisiens affichent un taux d'innovation, mesurant à quel degré les projets entrepreneuriaux sont innovants, de 32,17% selon l'enquête GEM précitée. Ceci montre que les entrepreneurs optent en général pour des business modèles plus classiques ayant moins de risques d'échec.

6. Opportunités

Une politique et un dispositif législatif et réglementaire favorable à la protection de l'environnement et l'économie des ressources avec une intégration des MPCD au niveau des stratégies nationales (SNDD, SNEV…). Par ailleurs, la Tunisie est signataire de toutes les conventions, traités et accords internationaux relatifs à la protection de l'environnement[40].

La Tunisie adhère à un grand nombre de programme et d'initiative internationale pour la protection de l'environnement et la promotion du développement durable (UNIDO, GIZ, UE, UNOPS, SwitchMed…) ce qui favorise le transfert de savoir et savoir faire dans ces domaines.

Institution d'un nouveau mode de financement, qui vient compléter les modes et mécanismes existants, avec la promulgation de la Loi n°2020-37 du 6 août 2020 relative au Crowdfunding, qui a pour objectif d'organiser le Crowdfunding pour fournir le financement nécessaire aux projets et aux sociétés en vue de promouvoir l'investissement, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation.

Intégration des exigences de durabilité dans les marchés publics et une plus grande transparence dans l'attribution de ces marchés. Un régime préférentiel est également accordé aux petites entreprises dans la limite de 20% du montant des marchés publiques.

Les réductions fiscales et les primes accordées par l'état dans les zones de développement régional, qui comportent des zones rurales faiblement développées et isolées, peuvent devenir une opportunité de développer les approches de l'économie circulaire mettant en valeur des ressources locales peu ou pas exploitées et qui représenteraient d'importantes opportunités économiques pour ces régions.

Une implication de plus en plus importante de la société civile et une conscience environnementale grandissante grâce à l'accès à l'information, notamment, à travers les réseaux sociaux comme Facebook.

Afin de promouvoir l'entreprenariat, Le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'emploi[41] a adopté, en décembre 2018, la stratégie nationale de l'entrepreneuriat dont le plan opérationnel est articulé autour de 5 programmes, notamment, Edupreneuriat ; Take-off ; New exporter ; CatalySME ; Génération+, qui peuvent être profitables aux entrepreneurs verts.

Le taux de chômage au quatrième trimestre 2019 est de 14,9%, celui des jeunes de 15 à 24 ans s'élève à 33,8%. Le nombre des diplômés chômeurs de l'enseignement supérieur est estimé à plus de 255 mille au

[39]Etude sur les compétences pour les emplois verts en Tunisie. Programme MDGF YEM, 2011. Page 41.

[40]Green entrepreneurship. A promising path towards a sustainable future in Tunisia and elsewhere. GIZ October 2014. Page 29.

[41] http://www.emploi.gov.tn/fr/99/strategie-nationale-de-lentrepreneuriat

quatrième trimestre 2019 soit un taux de chômage pour cette catégorie de 27,8%[42]. Cette force active mais non encore intégrée à l'économie peut être créatrice de richesse si elle est adéquatement stimulée.

Forte prise de conscience de la nécessité de diversifier l'offre touristique favorable au développement de l'écotourisme et l'agritourisme et existence de programmes pour le verdissement du secteur. D'autant plus que la Tunisie dispose d'un patrimoine culturel et écologique très riche comme le Sahara, les écosystèmes forestiers, les sites archéologiques et culturels[43].

Un secteur de l'agriculture biologique en plein essor avec accroissement du nombre de points de vente BIO, mise en place de quelques points de vente directe et organisation périodique d'évènements pour la promotion de la consommation BIO (Souk Bio, semaine du Bio…)[44]. En outre, on enregistre un développement important des signes de qualité, comme les appellations d'origine contrôlée (AOC) et les indications de provenance (IP), qui contribue à la promotion des produits de terroir et au développement régional.

Les secteurs de l'économie verte et circulaire, innovants et méconnus, présentent souvent l'opportunité de créer des marchés et de bénéficier d'un faible niveau de concurrence pour développer l'activité. L'adoption d'un cadre législatif approprié et une orientation politique vers un changement du model de développement s'avèrent indispensables.

Les structures d'appui à l'entreprenariat tels que les incubateurs, pépinières d'entreprises, réseaux, associations, espaces de coworking, se sont développées et renforcées ces dernières années et sont devenues très actives en proposant plusieurs programmes.

Des potentialités avérées pour le développement de certains MPCD (énergies renouvelables, gestion des déchets,…) confortées par les expériences réussies (exemple PMN, PROSOL…)[45]

La révolution tunisienne de 2011 a entrainé la reconstruction démocratique des institutions du pays ce qui pourrait présenter une occasion historique de bâtir un véritable développement durable, avec la participation libre, consciente et responsable des citoyens et de toutes les composantes de la société civile[46]. Dans ce contexte, des mesures ont été prises pour la lutte contre la corruption et la mainmise des élites et une instance de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption a été instituée, en 2014, conformément à la Constitution[47].

7. Obstacles et menaces

Difficulté d'accès aux financements : d'après l'enquête menée par l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (API) auprès des promoteurs des projets non réalisés (PNR)[48], l'accès au financement est la difficulté la plus importante que rencontrent les promoteurs de PNR dans la phase de préparation du projet. Les aides financières prévues par l'état sont souvent insuffisantes pour pouvoir appuyer le développement des MPCD. Le montage des dossiers pour accéder à ces aides est difficile, le cadre d'octroi des aides est très rigide et les offres ne sont pas adaptées aux besoins des éco-entrepreneurs (montant trop petit pour le microcrédit ou trop grand pour les fonds d'incitations). L'obtention de la garantie externe exigée par les banques commerciales constitue également une difficulté importante. En outre, les procédures de demande de financement et d'avantages (ex. la prime à l'investissement, le fond de

[42] Indicateurs de l'emploi et du chômage au quatrième trimestre 2019. INS Tunisie, communiqué de presse P0201, février 2020.

[43]Plan d'action national sur les modes de production et de consommation durables en Tunisie | 2016. Plan d'action décennal tourisme 2016 – 2025. Page 8

[44]Plan d'action national sur les modes de production et de consommation durables en Tunisie | 2016. Plan d'action décennal agroalimentaire 2016 – 2025. Page 9

[45] Etats des lieux sur les modes de production et de consommation durables en Tunisie.Rapport SwitchMed 2016. Page 126.

[46]Green entrepreneurship. A promising path towards a sustainable future in Tunisia and elsewhere. GIZ October 2014. Page 39.

[47]TUNISIE Diagnostic-pays systématique. Banque Mondiale (P151647),Juin 2015, page 57.

[48]Les problématiques de création et de pérennisation des entreprises en Tunisie. Note de synthèse. Page 9. API. Juin 2017.

garanties de la SOTUGAR, offres de la BTS) sont trop longues et coûteuses et consomment, dans certains cas, plus de ressources que l'investissement octroyé[49].

Par ailleurs, les bailleurs de fonds rencontrent des difficultés à trouver de bons projets à financer et les rejets des demandes de financement sont souvent dus à une mauvaise qualité des dossiers introduits par les entrepreneurs verts. De plus, les professionnels du financement ont une image des projets verts comme des projets associatifs, amateurs et à but non lucratif et donc non éligibles à leur financement.

Les procédures administratives et autorisations sont lourdes et complexes, nécessitent des délais importants pour leur accomplissement et manquent de transparence. Elles constituent une grande difficulté pour les promoteurs de projet. En outre, le coût élevé de la bureaucratie représente un fardeau pour les petits entrepreneurs et sont de ce fait incités à rester dans le secteur informel[50].

La faiblesse des marchés pour les entrepreneurs verts est une des plus importantes difficultés rencontrées pour pérenniser leurs activités. Ils ont parfois du mal à survivre à la concurrence des entreprises classiques. En outre, l'accès aux marchés publics est très difficile pour les nouvelles entreprises, il n'y a aucun accompagnement institutionnel pour un accès à la première commande et en même temps pas de dispositif coordonné favorisant l'accès à la commande publique pour les jeunes pousses Tunisiennes. De même aucun accompagnement structuré et efficient n'est actuellement mis en œuvre pour l'accès aux marchés limitrophes, Africains ou Européens[51].

Un manque d'information et de communication qui freine les initiatives de création d'entreprise. En effet, selon l'enquête de l'API précitée, près de la moitié des promoteurs de PNR déclarent qu'ils étaient peu ou pas du tout informés sur les structures d'appui et les dispositifs de financement disponibles au moment de la préparation de leurs projets, bien que la majorité des PNR ont été initiés par des diplômés du supérieur avec une expérience professionnelle en tant que chefs d'entreprises ou salariés. De plus, des informations claires, quant aux exigences spécifiques pour l'obtention du soutien financier à partir des fonds existants, ne sont pas toujours disponibles ou communiquées[52].

Manque de coordination, de dialogue et de coopération entre les différents acteurs de l'écosystème de l'entreprenariat vert : administration, entrepreneurs, institutions financières, organisations de la société civile, structures d'appui et autres acteurs travaillent souvent de façon indépendante voire isolée ce qui réduit leur efficacité.

Insuffisance du contrôle et de suivi de l'application des lois et règlementations notamment celles relatives à la protection de l'environnement, la conservation des ressources, l'agriculture biologique,etc. par manque de ressources humaines ce qui ne favorise pas l'émergence sur le marché de produits circulaires/ durables.

Des capacités techniques et des moyens humains relativement limités entrainant un manque dans le domaine de la recherche et le développement pour stimuler la création et la croissance des projets de l'économie verte.

Faiblesse de la culture entrepreneuriale, manque d'esprit d'initiative, de créativité, de maturité des projets.

Inadéquation entre l'offre des organisations de services de soutien à l'entreprenariat et ce dont les entrepreneurs verts ont vraiment besoin. En outre, les programmes d'appui sont souvent initiés à titre pilote et donc limités dans l'espace (au niveau de la capitale) et ponctuel dans le temps et n'offrent pas de continuité et de perspectives à long terme. Il y a également un manque d'information et de communication sur les offres des structures d'appui.

[49]La promotion de l'entreprenariat vert et de l'éco-innovation sociale en Tunisie.SCP/RAC,programme SwitchMed, 2017. Page 14

[50]TUNISIE Diagnostic-pays systématique. Banque Mondiale (P151647), Juin 2015, page 36 et 90.

[51]Note de proposition du CAE N° IV. L'entrepreneuriat en Tunisie : état des lieux et recommandations.Mai 2018.

[52]Policy Instrumentsin Support of Green and Circular EconomyEntrepreneurs. Country Case – Tunisia. 15 February, 2018. Francesco Bolzonella. SwitchMed – Networking Facility. Page 8.

8. Indicateurs d'impact et autres données

Gestion des déchets : 2,6 millions de tonnes de déchets solides municipaux par an[53] (soit 0,815 kg/jour/ha en milieu urbain et 0,150 kg/jour/habitant en milieu rural). 5% des DSM sont compostés et 4 % recyclés[54].

Agriculture : Superficie certifiée bio, en 2018, de 335 556 ha soit 6,3 % de la surface agricole utile qui est de 5,3 millions ha. L'utilisation d'engrais est de 59,3 kg par ha de terres arables[55].

Eau : Ressources renouvelables internes en eau douce était de 379,2 m^3/habitant en 2014)[56].

Ecotourisme : 72 sites potentiels pouvant accueillir des activités à vocation écologique ; 9 hôtels labélisés « clef verte »

GES : les émissions annuelles de dioxyde de carbone sont de 2,65 tonnes par habitant.

[53] http://www.anged.nat.tn/gestion-dechets-menagers-assimiles.html
[54] Rapport sur la gestion des dechets solides en Tunisie. GIZ Tunisia / SWEEP-Net / D-Waste. 2014.
[55] https://www.theglobaleconomy.com
[56] https://databank.banquemondiale.org

9. Sources

Institut National de la Statistique. Les comptes de la nation. Agrégats & tableaux d'ensemble 2013- 2017. Méthodologie& principaux résultats. Edition 2019.

Rapport annuel 2018, ETAP, page 19

Constitution de la République Tunisienne. *Journal Officiel de la République Tunisienne* - 20 avril 2015

Programme économique et social à l'horizon 2020. Feuille de route. Présidence du gouvernement. Version actualisée 2018.

Stratégie nationale de développement durable (2015-2020). Ministère de l'environnement et du développement durable, 2015

Etats des lieux sur les modes de production et de consommation durables en Tunisie. Rapport SwitchMed 2016

Stratégie nationale de gestion intégrée et durable des déchets (2006-2016). http://www.anged.nat.tn/strategie-nationale-gestion-dechets.html

Rapport national volontaire sur la mise en œuvre des ODD. République Tunisienne. Juillet 2019

H.E. Chebbi, J.-P.Pellissier ,W.Khechimi, J.-P.Rolland. Rapport de synthèse sur l'agriculture en Tunisie. [Rapportderecherche] CIHEAM-IAMM. 2019, pp.99. hal-02137636.

Plan d'action national sur les modes de production et de consommation durables en Tunisie | 2016. Plan d'action décennal agroalimentaire 2016 – 2025

La lettre de l'ONAGRI volume I, n°3, trimestre 3 - 2015

Stratégie industrielle nationale a horizon 2016. Ministère de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises, 2008.

Étude pour la mise en place du Programme National Des Villes Durables en Tunisie. Rapport Exécutif de la deuxième phase de l'étude: Projet (scénario) de programme national des villes durables en Tunisie : Modèle d'approche de transition de la ville tunisienne au statut de ville durable. Avril 2020.

http://www.environnement.gov.tn/index.php/fr/135-contenu-fr/environnement-en-tunisie/l-ecotourisme/260-etude-strategique-pour-la-promotion-de-l-ecotourisme-en-tunisie

Plan d'action national sur les modes de production et de consommation durables en Tunisie | 2016. Plan d'action décennal tourisme 2016 – 2025.

Améliorer l'accès des pme aux marchés publics en Tunisie © OCDE 2019, page 7.

Actualisation du Plan d'Action National des Achats Publics Durables et proposition d'un texte juridique portant règlementation des marchés publics durables. Rapport de synthèse de la Phase 1, page 5. Avril 2019.

Le secteur de l'agriculture biologique en chiffres. http://www.onagri.tn/uploads/images/filieres/bio/mai2019/Fiche-indicateur-BIO-MAi2019.pdf

https://www.middleeasteye.net/fr/reportages/le-bio-en-tunisie-un-secteur-au-fort-potentiel-qui-peine-decoller

Les changements des modes de consommation en Tunisie, Institut National de la Consommation, 2013, page 79.

Le guide de financement des PME. Centre de jeunes dirigeants d'entreprises. 2017. Page 12.

http://www.financini.org.tn

Stratégie nationale d'inclusion financière (2018-2022). Page 13 et 14.

http://www.tunisieindustrie.nat.tn/fr/home.asp

http://www.apia.com.tn/presentation.html

https://www.mawalni.tn/

http://www.soukattanmia.org/

http://www.femmes.gov.tn/programmes-et-projets/

http://www.citet.nat.tn/Portail/economie-verte.aspx

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014. Institut National de la Statistique. 12/ 2017. Pages 27; 81; 82.

La promotion de l'entreprenariat vert et de l'éco-innovation sociale en Tunisie. SCP/RAC, programme SwitchMed, 2017. Page 17

Etude sur les compétences pour les emplois verts en Tunisie. Programme MDGF YEM, 2011. Page 41.

Green entrepreneurship. A promising path towards a sustainable future in Tunisia and elsewhere. GIZ October 2014. Page 29.

http://www.emploi.gov.tn/fr/99/strategie-nationale-de-lentrepreneuriat

Indicateurs de l'emploi et du chômage au quatrième trimestre 2019. INS Tunisie, communiqué de presse P0201, février 2020.

TUNISIE Diagnostic-pays systématique. Banque Mondiale (P151647), Juin 2015, page 57.

Les problématiques de création et de pérennisation des entreprises en Tunisie. Note de synthèse. Page 9. API. Juin 2017.

Note de proposition du CAE N° IV. L'entrepreneuriat en Tunisie : état des lieux et recommandations. Mai 2018.

Policy Instruments in Support of Green and Circular Economy Entrepreneurs. Country Case – Tunisia. 15 February, 2018. Francesco Bolzonella. SwitchMed – Networking Facility. Page 8.

Rapport sur la gestion des dechets solides en Tunisie. GIZ Tunisia / SWEEP-Net / D-Waste. 2014.

Clause de non-responsabilité

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de SwitchMed et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne.

Retrouvez-nous sur

switchmed.eu